

INSCRIPTION puis ADMISSION
A L'ÉCOLE PRIMAIRE « Jacques Bastide »
SAINT LAURENT d'ARCE

1 – Faire l'INSCRIPTION en mairie.

Compte-tenu du confinement actuel vous trouverez le dossier à remplir sur le site internet de la mairie.
<http://www.saintlaurentdarce.fr/>

*Dossier + documents demandés à envoyer svp par mail à la mairie **au plus tard le jeudi 30 avril 2020.**
Si vous ne pouvez pas le transmettre par mail, l'envoyer svp par courrier ou le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.*

2 – Procéder à l'ADMISSION à l'école

*En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, la Directrice recevra les parents des futurs élèves pour procéder à l'admission **du lundi 11 mai 2020 au vendredi 26 juin 2020 inclus.***

*Merci de prendre rendez-vous au : 05-57-43-40-11
N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur.*

Pour ce rendez-vous, il vous faudra vous munir, s'il vous plaît, du livret de famille, du carnet de santé et du certificat d'inscription fourni par la mairie.

La Directrice Christine COLLIGNON